



AG2R LA MONDIALE
Fondation d'entreprise

Recueil des projets 2018

Soutenus par la Fondation d'entreprise
AG2R LA MONDIALE
Thématique : Solidarité entre les générations

Autonomie et vivre ensemble tout au long de la vie



Delphine Lalou
Secrétaire générale de la Fondation

Fondé dans un objectif de solidarité et de prévoyance, AG2R LA MONDIALE, l'un des premiers groupes d'assurance de protection sociale et patrimoniale français, allie performance économique et engagement social. Le Groupe couvre l'ensemble des besoins de protection sociale et patrimoniale tout au long de la vie de ses assurés. Il apporte des réponses individuelles et collectives, aussi bien en prévoyance qu'en santé et dépendance, en épargne comme en retraite complémentaire et supplémentaire, quels que soient l'âge, le statut social et le secteur professionnel de ses ressortissants. AG2R LA MONDIALE est gouverné selon les principes du paritarisme et du mutualisme.

Créée en 2004 puis prorogée à deux reprises en 2010 et en 2013, la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE intervient dans le domaine de l'intérêt général en complément de l'action publique et associative.

Elle a pour vocation de « contribuer à l'autonomie et au vivre ensemble tout au long de la vie » qu'elle traduit en quatre orientations prioritaires :

- Orientation 1 : autonomie par l'éducation ;
- Orientation 2 : autonomie par l'emploi et l'entrepreneuriat ;
- Orientation 3 : solidarité entre les générations ;
- Orientation 4 : bien vieillir.

Dotée d'un budget de 6 millions d'euros pour 6 ans, la Fondation finance des projets relevant de l'intérêt général, portés par des organismes à but non lucratif ou dont la lucrativité est strictement limitée et réglementée.

Elle organise ses interventions selon quatre axes de travail transverses qui s'appliquent aux orientations définies ci-dessus :

- Axe 1 : identification, financement et accompagnement à la réalisation d'une expérimentation sur 6 ans (projet ou programme phare) ;
- Axe 2 : repérage et financement d'une diversité de projets dans le champ éducatif répondant aux priorités définies par la Fondation (conventions pluriannuelles) ;
- Axe 3 : coopération avec d'autres acteurs (États, collectivités, associations, fondations) pour partager des réflexions et des bonnes pratiques ;
- Axe 4 : méthode pour apprécier les effets de son action dans la durée.

La solidarité entre les générations constitue la troisième orientation prioritaire de la Fondation. Elle a choisi comme thème d'engagement prioritaire le soutien aux initiatives ancrées sur un « territoire » et prenant appui sur différents types de terrain. Ces derniers peuvent être un quartier, une intercommunalité, une entreprise ou tout autre espace de rencontres.

Elle a mandaté différents experts indépendants pour réaliser un état des lieux du sujet en France et en Europe. Cette étude a nourri les travaux du Conseil d'administration de la Fondation qui a décidé, en conséquence, de soutenir des démarches visant à :

- rapprocher plusieurs générations ;
- modifier durablement la nature des relations liant les générations les unes aux autres ;
- favoriser le développement de rapports de réciprocité.

Par ailleurs, la Fondation travaille en coopération avec le Fonds Bien-Être et Bien Vieillir (BEBV) sous égide de la Fondation de France, dont le programme est destiné à soutenir des actions d'intérêt général portées par des structures à but non lucratif ou à lucrativité limitée : « s'engager pour le bien-être et le bien vieillir des seniors, actifs et retraités, en entreprise et dans la société ». Le Fonds BEBV entend ainsi améliorer le regard de la société sur l'avancée en âge, accompagner l'évolution des pratiques managériales et administratives à l'égard des seniors, contribuer à réunir les conditions concrètes d'un « droit au bien vieillir » pour tous, actifs comme retraités.

Ces décisions sont entrées en vigueur début 2015. Désormais, tous les comités de la Fondation appliquent les critères définis ci-dessus pour choisir les projets qui leur sont présentés.

En 2018, la Fondation engage son action dans le domaine de la solidarité entre les générations et soutient 11 projets, dont j'ai le plaisir de vous livrer la teneur dans ce recueil thématique.

Bonne lecture,

Delphine Lalu
Secrétaire générale de la Fondation

Sommaire

		National	
	29	France Médiation	
			31
		Complicité entre les générations	
		Grand Est	
	32	EPICES	
			34
		Fonds Bien-Être et Bien Vieillir	
		National	
	35	Evaluation des projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets 2011	
6		Encourager les initiatives d'habitants	
		Région Auvergne-Rhône-Alpes	
7		La Bonne Fabrique	
10		La Ferme en chantier	
12		Le Mât Drôme	
		Ile-de-France	
15		Asmae	
17		La ferme du Parc des Meuniers	
20		Passeurs de temps	
22		TGP	
		Région Nouvelle Aquitaine	
24		CSC des 3 Cités - L'Espoir	
		Occitanie	
27		Casalez	

Encourager les initiatives d'habitants

La Bonne Fabrique



Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le Sappey, lieu du Faire ensemble

La structure

La Bonne Fabrique est une association d'éducation populaire, créée en juin 2014, par des habitants du Sappey-en-Chartreuse, situé près de Grenoble.

Ce village isérois du massif de la Chartreuse, qui compte près de 50 % de rurbains et voit constamment cette proportion progresser, s'est posé collectivement la question des conditions de vie des habitants. C'est à partir des besoins exprimés par « les anciens » du Sappey et les nouveaux arrivants, lors d'une enquête ouverte, que s'est construit le projet associatif. Il vise à :

- favoriser le lien social intergénérationnel et les rencontres, au-delà des cercles habituels ;
- valoriser les ressources du territoire, en termes d'environnement, de moyens, de savoir-faire, dans un esprit de partage et de mutualisation ;

- développer la dynamique de village, notamment par l'activité économique en permettant à des habitants de relocaliser leurs activités, de développer le télé-travail, d'échanger et de trouver des synergies possibles.

L'ambition du projet doit se matérialiser par la création d'un « lieu du Faire ensemble ».

Le projet

Le projet « bien vivre ensemble » va prendre forme grâce à un collectif d'habitants du Sappey-en-Chartreuse, autour de dimensions économiques, sociales et environnementales. Pendant deux ans, la Bonne Fabrique va développer une programmation « hors les murs » avec des acteurs locaux, sur le territoire du Sappey et des communes de la vallée, en valorisant et en mutualisant les ressources, les savoirs et les savoir-faire présents.

Depuis 2016, sur une proposition de la mairie, l'association dispose d'un lieu « la Maison Michalet », idéalement situé au cœur du village du Sappey, à côté du syndicat d'initiative, de l'école primaire et élémentaire. L'aménagement de l'espace a pu être finalisé grâce à un chantier collectif de 6 mois, mobilisant 50 personnes.

Dès lors, La Bonne Fabrique poursuit sa programmation « hors les murs » et devient un « Tiers-Lieu » participatif, qui rassemble : un espace de coworking (travail partagé), une brasserie artisanale, un espace où se déroulent des ateliers créatifs (arts plastiques, nouvelles technologies, Fablab) et le travail du bois. C'est aussi un lieu d'échanges et de rencontres intergénérationnelles organisées lors de soirées thématiques.

Les principales activités

1. L'espace de coworking

Dispose d'une salle de réunion d'une capacité de 10 personnes, d'un open-space (de 8 postes) et d'un petit bureau individuel pour s'isoler à deux ou trois. Il répond aux nouvelles formes d'organisation du travail, particulièrement pour des salariés qui bénéficient du télétravail ou pour des professionnels indépendants qui ne veulent pas être isolés. Cette activité joue un rôle important dans la dynamique du lieu, dans la mixité des compétences et des âges.

2. La brasserie

Portée par une équipe de 7 à 9 bénévoles passionnés, la brasserie organise des permanences tous les mercredis. Elle propose la découverte du brassage, la production de bière, la mise à disposition du matériel, la dégustation... Les premiers brassins ont rapidement rencontré du succès, au-delà du Sappey.

3. L'espace de rencontres intergénérationnelles et du partage de savoirs

Tous les vendredis soir s'organise un « café associatif et citoyen » sur proposition des habitants et des usagers.

Parmi les activités intergénérationnelles qui mobilisent et accueillent l'éventail d'âges le plus large :

- les soirées thématiques autour d'un cycle de documentaires. La projection est souvent suivie d'une rencontre avec le réalisateur ;
- l'atelier bois en Salle des Machines, qui permet la fabrication de jeux en bois ou d'autres objets ;
- le « Répare café » qui, grâce au soutien d'une association locale, offre un cadre pour que s'organisent les coups de mains (recup' et réparation) ;
- les soirées festives et les veillées sur « le Sappey d'hier » permettent que se rencontrent les anciens du village et les jeunes générations (parents et enfants) ;

- le rendez-vous annuel de la Transhumance : cette fête est co-organisée et préparée lors de soirées avec « le Groupement Pastoral Emeindras Chamechaude », composé de six éleveurs de la Chartreuse. Ce temps fort des traditions et de la vie collective en montagne, illustre la qualité des liens tissés par l'association depuis 2014, entre les habitants de tous âges et de toutes origines (les rurbains comme les natifs) et les agriculteurs du Sappey.
En juin 2018, la quatrième Transhumance organisée avec La Bonne Fabrique a rassemblé plus de 200 personnes – enfants en bas âges, jeunes de moins de 25 ans, seniors, adultes actifs ou retraités... venant du village et des environs.

C'est sur ce type d'action et d'événement intergénérationnels, que la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE entend maintenir son soutien.

Pour plus d'informations :
www.labonnefabrique.fr

Soutien du Comité Scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 24 juin 2015, de 22 500 € sur 3 ans et cofinancement par le fonds BEBV de 22 500 € sur 3 ans

La Ferme en chantier



Région Auvergne-Rhône-Alpes

Communs comestibles

La structure

Depuis 2016, l'association La Ferme en chantier a pour but de favoriser la requalification de friches et d'espaces délaissés via des activités de végétalisation d'espaces, de pré-usage et recyclage de déchets, de développer des actions d'insertion, d'éducation populaire et de solidarité. Elle mène des activités de développement durable et développe des animations et des ateliers à destination des publics qu'elle touche.

Le projet

Porté par l'association, le projet « Communs Comestibles » a pour but premier de favoriser le lien social ainsi que le lien intergénérationnel tout en visant à augmenter le reste pour vivre des habitants d'un quartier populaire de Saint-Etienne en fournissant des fruits et légumes frais à des personnes âgées isolées (collaboration avec les petits frères des pauvres) et des familles du quartier.

La Ferme en Chantier s'appuie sur 3 piliers : l'économie contributive, la permaculture urbaine et l'économie circulaire, le tout au service du bien commun.

Il favorise également la découverte de plaisirs gourmands liés au jardinage et le plaisir de bricoler ensemble. En 2017 et 2018, la Ferme en Chantier intervient sur trois espaces tous attenants.

Le premier espace est une friche immobilière appartenant à un bailleur social dans un quartier défavorisé de Saint-Etienne. L'association et les habitants du quartier (enfants, adultes, personnes âgées), aménagent cette friche située rue Vaillant Couturier en plein centre-ville de Saint-Etienne en un verger partagé de 600 m² (environ 50 arbres, 100 arbustes dont des petits fruits rouges).

Le deuxième espace est un espace mis à disposition par la SEDL (Société d'Équipement de la Loire) afin d'expérimenter un jardin sans entretien avec des plants et légumes vivaces nécessitant peu d'entretien mais offrant une récolte.

Le troisième espace est un square comprenant un jardin pédagogique pour 3 écoles avec 6 classes participantes pour 150 enfants, un micro jardin partagé en bacs surélevés et un jardin pour l'Amicale laïque de Beaubrun pour 20 enfants.

Les aménagements du square et du verger sont réalisés en chantiers participatifs et amènent la rencontre de publics différents. Ces chantiers participatifs ont permis notamment la création du micro jardin partagé en bacs surélevés sur le square Marie Linossier ainsi que la création d'une terrasse d'agrément au verger partagé et des plantations complémentaires. Pour compléter ces chantiers, l'association la Ferme en Chantier propose des temps de rencontre nommés apéro jardins, autour d'un verre ou d'un pique-nique pour échanger sur les envies et projets futurs (fleurissement, compostage, ...).

En 2018, 600 heures de chantiers participatifs, 60 heures d'animation pédagogiques autour du jardinage et du travail collaboratif, 20 bénévoles participant cette année, des ateliers et animations au verger, 1 journée portes ouvertes au jardin pédagogique réunissant Famille/Ecole/Ferme en Chantier et un repas partagé avec Famille/Amicale/Ferme en Chantier pour 30 personnes.

36 heures de chantiers éducatifs pour 3 jeunes accompagnées par L'ACARS (association communautaire d'actions et de recherches sociales) permettant à ces jeunes de découvrir les espaces et le travail s'y reportant.

En 2019, un travail partenarial avec les structures du quartier sera mis en place pour développer le projet et le rendre accessible en autonomie aux habitants.

Soutien du Comité de sélection des projets :

12 000 € en mars 2018 pour une aide à l'investissement

Correspondante territoriale de la Fondation :

Catherine Royer

Le Mât Drôme



Région Auvergne-Rhône-Alpes

Les jardins urbains citoyens

La structure

Implantée dans le quartier populaire de Fontbarlettes, à Valence, Le Mât Drôme porte depuis 1986 un projet associatif qui cherche à favoriser la participation des habitants à l'aménagement de leur cadre de vie et à la création d'activités sociales, culturelles et solidaires. Constituée d'acteurs et d'habitants du quartier, l'association veille tout particulièrement à soutenir les initiatives destinées à renforcer le lien social.

Le projet

Le Mât Drôme se positionne comme un outil social de formation et d'éducation à l'environnement, par la création d'activités sociales et culturelles. Son projet s'inscrit dans un processus d'innovation sociale. Et c'est dans cette dynamique que se sont mis en place, «les ©jardins urbains citoyens».

L'activité de jardinage du Mât Drôme s'inspire de l'expérience des « green guérillas » à New York, un mouvement qui a développé des jardins dits communautaires en se réappropriant des espaces de la ville pour en faire des jardins. Mais elle est surtout le résultat d'une implication des habitants pour construire une réponse à leurs besoins.

Dans tous « les ©jardins urbains citoyens » se mettent en œuvre des projets portés par les habitants du quartier. Le Mât Drôme les accompagne en tant que « médiateur » dans le développement d'actions locales et intergénérationnelles, autour de trois axes :

- l'échange de « savoirs », par l'organisation de temps de transmission, autour de savoir-faire et de savoir-être de « Grand-Pair(e) à Pair(e) ;
- la « parentalité » élargie, qui permet de reconsolider la sphère familiale et les réseaux de convivialité. Familles et voisins se retrouvent au jardin, les différentes générations se côtoient, les liens se tissent autour du jardin partagé ;

- les « actions solidaires », destinées à veiller au bien-être des jardiniers les plus fragiles, les plus âgés, et à susciter l'entraide entre les générations. Se mettent en place des accompagnements concertés entre les jardiniers.

Actuellement cinq « ©jardins urbains citoyens » se déploient sur près de 2 hectares de jardins partagés, dans la cité de Fontbarlettes et du Plan sur les Hauts de Valence : L'Oasis Rigaud ; Les jardins Michelet ; Les jardins Colibri ; Les JADEs ; Les jardins de l'espace Becquerel-Vallès.

L'Oasis Rigaud

L'Oasis Rigaud (8 000 m²) est le plus ancien et le plus grand des jardins. Il est devenu une référence sur le plan de son aménagement et des activités développées, pour l'organisation et l'entretien des parcelles, pour le tracé des allées destinées à accueillir des personnes à mobilité réduite et des résidents de l'EHPAD, situé à proximité, mais aussi pour les temps collectifs et d'échanges organisés entre les jardiniers. Il se distingue également par ses équipements pédagogiques, comme l'hôtel à abeilles ou la ruche-cheminée implantée en 2017.

Les jardins Michelet

Les jardins Michelet (1 400 m²) ont nécessité quatre années pour que l'espace s'étoffe, que les jardiniers s'approprient les parcelles, et développent des activités.

Désormais, ils organisent des matinées pédagogiques et intergénérationnelles, avec l'accueil d'enfants du jardin du Koala et de Michelet pour des cueillettes accompagnés par des jardiniers.

Les jardins Colibri

Les jardins Colibri (1 500 m²) situés dans les quartiers du Plan, ont structuré leur activité de jardinage grâce à l'organisation de permanences hebdomadaires, pour répondre aux diverses questions des jardiniers, mais aussi pour développer des activités collectives d'entretien de la parcelle (tri du bois, évacuation du chiendent, retournement du tas de compost), ou de décoration du jardin par les enfants et les jardiniers ...

Les JADEs

Les JADEs (1 500 m²) a été inauguré en 2016, avec 500 m² de jardins implantés dans l'espace public. Considéré comme une réussite, l'OPH a permis l'agrandissement de la surface sur 1 000 m² supplémentaires dès 2017.

L'organisation collective a pris rapidement place à l'occasion de chantiers et de réunions de projets, où se décident, par exemple, les cultures de la parcelle collective... Des actions solidaires sont venues soutenir des jardiniers en difficulté, souvent les plus âgés, mais pas uniquement. Un enfant de 9 ans, dont la famille n'avait pas de parcelle, a été accueilli par le groupe. Il dispose désormais d'un espace de jardinage et bénéficie d'un accompagnement de la part des jardiniers JADEs.

Les jardins de l'espace Becquerel-Vallès (2 700 m²)

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine des Hauts de Valence, l'OPH et la Ville de Valence ont confié au Mât Drôme, la mission de construire un jardin partagé avec les habitants du secteur de Becquerel-Vallès, en travaillant sur les aménagements intérieurs et sur le fonctionnement : recrutement des jardiniers, gestion des parcelles, mise en place des instances de gouvernance. Le jardin s'est construit dans un ancien espace public non affecté, connecté avec des équipements du quartier : école, parking, Maison Pour Tous, arrêt de bus...

La structuration du groupe de jardiniers s'est faite en parallèle du démarrage du chantier mené par la Mairie et de l'installation des équipements prévus sur le jardin : des espaces de convivialité (pergolas) ; un jardin/verger ; une zone de compostage ; une serre/pépinière pour les habitants-jardiniers ; trois cabanons collectifs pour ranger des outils ; un système de récupération des eaux de pluie...

Les familles, les personnes âgées et les écoles du quartier, bénéficient du jardinage et des diverses activités qui se sont développées, à partir des « ©jardins urbains citoyens » :

- les ateliers pédagogiques de jardinage et d'éducation à l'environnement pour les enfants des 5 écoles du quartier : cueillettes, ateliers cuisine et repas collectifs « De la terre à l'assiette » ;

- la micro-paysannerie urbaine « Made in Fontbarlettes », qui permet de développer la production et la vente de produits en circuits courts ;
- la formation au jardinage agro-écologique pour une autoproduction familiale de qualité biologique ;
- les ruches urbaines et citoyennes, une activité qui donne lieu à des animations pédagogiques « Mon nid d'abeille en ville » et au développement de la production de miel dans les jardins. La première saison d'apiculture a démarré en 2016 avec une formation d'initiation à l'apiculture (GDS26), et une vingtaine de ruches ont été « adoptées » par des apiculteurs fin 2018.

Pour en savoir plus :

<http://lemat.hotglue.me>

 @lematdrome1

Blog articles :

<http://mat.valence.over-blog.org/>

Soutien du Comité Scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 24 juin 2015, de 12 000 € sur 3 ans et cofinancement par le fonds BEBV de 12 000 € sur 3 ans



Ile-de-France

Divers-Cité

La structure

Asmae-Association Sœur Emmanuelle, association française de Loi 1901, reconnue d'utilité publique, indépendante, laïque et apolitique, s'est engagée, depuis 1980, en faveur de l'éducation et de la protection des enfants les plus vulnérables (0-18 ans). Convaincue que les solutions viennent des populations elles-mêmes, Asmae développe les compétences des organisations locales spécialisées dans le domaine de l'enfance, en France et dans 7 autres pays à l'international, pour qu'elles permettent, à leur tour, à plus de 51 000 bénéficiaires d'aspirer à un avenir meilleur. Son mode d'intervention repose sur un accompagnement sur-mesure révélant les potentiels de chacun et la reconnaissance de l'altérité culturelle, qui doit être considérée comme une richesse et une force.

Le projet

Depuis 2001, Asmae accompagne des collectifs d'habitants sur des quartiers sensibles, en proie aux difficultés économiques et aux tensions sociales, qui sont inscrits dans les dispositifs de la politique de la ville en Ile-de-France.

L'association a adopté une méthode d'intervention sociale communautaire innovante en utilisant la diversité culturelle et les liens existants entre ces habitants, qui sont en majorité issus de l'immigration, comme levier de mobilisation collective et multigénérationnelle : Divers-Cité.

Ce programme vise à renforcer les capacités d'agir de ces habitants qui se sentent progressivement acteurs de leur quartier, et de la société dans son ensemble. La présence quotidienne d'agents de développement social d'Asmae sur le terrain permet d'accompagner ces collectifs d'habitants dans l'identification des problèmes existants, mais aussi dans la mobilisation de leur potentiel pour la mise en œuvre d'actions collectives et la structuration d'activités éducatives, culturelles et d'insertion professionnelle à destination des enfants et des jeunes.

L'appropriation de ces actions par les habitants tend à cultiver un fort sentiment de solidarité intergénérationnelle et intercommunautaire, entre les enfants, les jeunes et les parents, mais aussi un fort esprit de cohésion sociale pour mieux « vivre ensemble ».

L'accompagnement d'Asmae s'inscrit dans la durée mais l'association se désengage une fois que les collectifs d'habitants sont autonomes. Cette synergie d'actions a permis de réaliser des avancées notables : amélioration des résultats scolaires, réduction du décrochage scolaire et des risques de radicalisation, réinvestissement des jeunes et des parents, apaisement des tensions dans le voisinage (soit 2 214 bénéficiaires en 2018).

L'ambition pour 2019-2020 consistera à essaimer cette méthode d'intervention dans 8 autres quartiers politique de la ville en Ile-de-France et de mettre en réseau ces collectifs d'habitants en recrutant 2 agents supplémentaires.

Pour en savoir plus :
www.asmae.fr

Soutien du Comité de sélection des projets :
10 000 € en décembre 2018 pour une aide au fonctionnement

Correspondant territorial de la Fondation :
Jonathan Auffret

La ferme du Parc des Meuniers



Ile-de-France

L'anti-gaspi, tous concernés !

La structure

Créée en 1996, l'association, par son approche familiale et pluri-générationnelle, facilite le passage des savoir-faire et des savoir-être et agit sur la reconnaissance mutuelle des personnes. Elle régule, aussi, dans le faire ensemble, les processus de rupture entre les générations. La ferme, avec son monde animal et son monde végétal, est un outil au service de la construction des solidarités et du lien social.

Le projet

La ferme du Parc des Meuniers est installée sur 3 hectares mis à disposition par son propriétaire l'Aéroport De Paris, partenaire du projet depuis sa création. Les habitants sont la ressource première d'un territoire donc du projet ; ils s'y impliquent avec la richesse de leur diversité, de leur altérité : culturelle, générationnelle, sociale, économique, professionnelle.

L'habitant vient à la ferme pour son projet et y prendre une place de citoyen avec son histoire singulière et sociale. Le monde végétal et le monde animal sont des outils au service de la construction de dynamiques sociales, éducatives, économiques et non une fin en soi. Le pari est de fédérer les passions, les potentiels individuels autour d'un projet collectif dans le respect et la dignité de chacun.

Sur une problématique de société, « la malbouffe » et « l'anti-gaspi », la Ferme du Parc des Meuniers a une approche intergénérationnelle basée sur le « don pour don » entre les jeunes en parcours à l'Espace Dynamique d'Insertion et les meunières et meuniers (habitants investis dans le projet) dont une partie est retraitée.

Les jeunes adultes accueillis à l'EDI (Espace Dynamique d'Insertion) sont de plus en plus précarisés et confrontés à une malnutrition. Les personnes accueillies dans le cadre du RSA sont confrontées à la même problématique.

Certains des habitants impliqués sur le projet de la ferme sont aussi en situation de précarité et de fait, dans l'impossibilité de se nourrir sainement. Une bonne partie de la génération des 30/45 ans est dépourvue de pratiques culinaires et est dépendante de l'industrie alimentaire. Par ailleurs, cette génération, parents des jeunes adultes accueillis à l'EDI développe peu les temps sociaux que représentent les repas familiaux. La structure a observé une implication importante du groupe de retraités issu du papy/mamy boom et qui dispose encore de la mémoire et des savoir-faire culinaires autonomes.

Ouverte à tous, espace public et gratuit, la ferme accueille chacun sans discrimination qu'il soit visiteur, meunier, adhérent, jeune en insertion ou une institution. Chacun, à son niveau, participe à ce lieu d'animation de la vie sociale et œuvre collectivement à ce bien commun.

A partir de la création de cet atelier « anti-gaspi », la structure souhaite associer ses habitants retraités, disposant de ces savoirs, à un projet d'accompagnement social et professionnel des jeunes adultes en insertion. Cet accompagnement doit apporter des réponses effectives au contexte de précarité constaté.

En partenariat avec des enseignes de grande distribution, l'association récupère de façon hebdomadaire, les invendus alimentaires pour les valoriser par :

- Un tri et un conditionnement pour une distribution solidaire avec les produits consommables sans intervention ;
- Une transformation culinaire des produits non consommables dans leur état de récupération (préparation de sauces tomates, de soupes, de confitures et autres...) ;
- Un atelier de transport et de récupération des produits reliant un jeune-un habitant-un professionnel ;
- Des ateliers de tris permettant aux jeunes avec l'appui des adultes de reconnaître les différents produits avant transformation (concombre, tomates, pêches...). Explication par les anciens de la partie consommable d'un fruit ou d'un légume pour ne pas le jeter systématiquement ;
- Référencement des produits pour définir les ateliers culinaires à venir ;
- Mise en œuvre des ateliers culinaires soit pour consommation en repas collectifs, soit conditionnement pour différentes utilisations (avec stérilisation) : paniers solidaires, vente à la boutique.

Depuis juillet 2018, la ferme a récupéré 5 tonnes de fruits et légumes qui ont permis de faire vivre différents ateliers dans la mixité intergénérationnelle. Les tranches d'âges les plus représentées sont les 16-25 ans (16 jeunes en insertion) et les 60-69 ans (17 personnes retraitées), tranches d'âge représentatives des publics présents à la ferme.

En moyenne, 12,7 participants sont présents lors des ateliers de récupération de fruits et légumes, la majorité étant des femmes quelle que soit la tranche d'âge.

La redistribution des fruits et légumes aux jeunes, à leurs familles, aux meuniers/meunières amène une économie « vivrière » à chacun. L'action « anti-gaspi » se redéploie également vers des familles du Secours populaire de Villeneuve-le-Roi, structure avec laquelle l'association a signé une convention de partenariat. L'ensemble de l'action, pas uniquement la récupération, est un faire ensemble entre les jeunes, les habitants et les professionnels créateur de lien social intergénérationnel.

Au mois d'octobre, 34 % de la récupération de fruits et légumes, soit près de 600 kg, a été consacrée à la transformation dans le but de confectionner une partie des paniers de Noël : 250 pots de raisin au sirop, 250 pots de sauce tomate, et 250 pots de confiture, soit un total de 750 pots réalisés avec des produits récupérés.

L'action « anti-gaspi » est devenue l'un des points d'ancrage important dans la temporalité de la ferme, où plusieurs personnes se retrouvent dans la bonne humeur et où les différentes générations partagent et apprennent sur le sujet de l'anti-gaspi.

Pour en savoir plus :
<http://fermedesmeuniers.blogspot.fr>

Soutien du Comité de sélection des projets :
5 000 € en juin 2018 pour une aide à l'investissement

Correspondant territorial de la Fondation :
Thierry Vasse

Passeurs de temps

Ile-de-France

L'échange solidaire

La structure

L'association Passeurs de temps défend les valeurs de solidarité, de lien social, de mixité sociale, de respect et de confiance. Elle a été créée en 2016 dans le but de mettre en place une Accorderie, réseau d'échanges de services entre les habitants.

Le projet

Le projet d'Accorderie à Cachan dans le Val de Marne a été initié par une habitante de Cachan ayant eu l'occasion de découvrir le concept et le réseau des Accorderies. Après l'organisation de plusieurs réunions sur la ville pour présenter le projet, un groupe de onze personnes, souhaitant investir dans une action concrète leur intérêt pour l'engagement solidaire au niveau local, s'est constitué pour porter le projet.

L'Accorderie permet aux habitants d'échanger des services sans aucune contrepartie financière. Les personnes qui échangent des services sont les accordeurs.euses.

Chaque accordeur.euse met à la disposition des autres ses compétences et savoir-faire sous la forme d'offres de services : par exemple des conseils ou de l'aide pour cuisiner, bricoler, jardiner, faire des démarches administratives, apprendre une langue, un sport, déménager... L'échange repose sur le temps et non sur l'argent, tous les services étant mis sur un même pied d'égalité : une heure de service rendu vaut une heure de service reçu, quel que soit le service.

L'Accorderie favorise la rencontre et le partage entre des publics qui ne se côtoient pas habituellement. Ce système d'échange solidaire créera du lien social et améliorera le quotidien de chacun, tout en renforçant la capacité d'agir des habitants. C'est une façon démocratique et organisée de construire une alternative au système économique dominant, avec ce qu'il comporte d'inégalités, en ne laissant personne de côté.

L'Accorderie se déploiera sur l'ensemble de la commune de Cachan, sans exclure les habitants de communes limitrophes intéressés, mais en conservant le principe d'une action de proximité. L'objectif d'une Accorderie étant de contribuer à réduire les effets de la précarité sociale et de renforcer les liens entre les habitants d'un même territoire, le principe est de faire fonctionner le projet sur tous les quartiers, en s'appuyant en priorité sur le quartier de la Cité Jardins. Si les mesures en faveur de la mixité sociale sont une réalité, la commune de Cachan n'échappe pas au contexte socio-économique difficile ni à l'augmentation de la part de la population en situation de vulnérabilité, et la Cité Jardins est en zone prioritaire au titre de la politique de la ville. A ce titre, elle bénéficie de mesures et de moyens spécifiques dans le cadre du Contrat de Ville et un Conseil citoyen a été mis en place en 2016 pour contribuer à l'émergence de nouveaux projets.

Un local dédié à l'Accorderie, situé au cœur du quartier prioritaire de la Cité Jardins, est mis à disposition par la Mairie et a ouvert ses portes en novembre 2018. Il permet d'assurer des permanences pour accueillir les accordeurs.euses, d'organiser des réunions, des rencontres, des événements festifs...

Plus de 200 personnes se sont déjà inscrites pour devenir accordeurs.euses, et les échanges de service devraient pouvoir démarrer au tout début du printemps 2019, après l'embauche d'un salarié.

Le projet est également soutenu par le Réseau des Accorderies de France, la Mairie, l'établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre, la Caisse d'allocations familiales et le Fonds pour le développement de la vie associative. L'Accorderie se développera en partenariat avec les dispositifs et associations intervenant à Cachan dans le secteur social et citoyen : centres socio-culturels, conseil citoyen, ressourcerie La Mine...

Pour en savoir plus :

 @PasseursTemps/

Soutien du Comité de sélection des projets :

7 000 € en décembre 2018 pour une aide au fonctionnement

Correspondante territoriale de la Fondation :

Marie-Pierre Collot

Ile-de-France

Ses Majestés

La structure

L'association Les Amis du Théâtre Gérard Philipe, créée en 2014, a pour objet d'accompagner les projets du TGP en lien avec les habitants de Saint-Denis, et notamment ceux qui sont le plus éloignés des pratiques artistiques et de spectateurs. Elle développe ainsi l'accessibilité à la culture, principalement à travers le spectacle vivant, la littérature, la musique et contribue à la mixité des âges, des genres et des cultures. Par ses actions de médiation culturelle et sociale, elle aide chacun « à trouver sa place dans la société ».

Quant au Théâtre Gérard Philipe, auquel est rattachée l'association Les Amis du TGP, il existe en tant que tel à Saint-Denis depuis les années 1950.

Le projet

Le projet « Ses Majestés » répond à une problématique de fracture sociale et des âges, très prégnante sur le territoire de Saint-Denis, qui se singularise par une forte présence des personnes issues de l'immigration, ne maîtrisant pas ou peu le français. Cette question du lien social et des relations intergénérationnelles, le Théâtre Gérard Philipe (TGP) la travaille en profondeur depuis les années 2000, avec des acteurs du territoire et des artistes en résidence.

En 2016, Le TGP invite le chorégraphe et metteur en scène Thierry Thieû Niang, connu et reconnu pour ses créations intergénérationnelles (Au Cœur, Du Printemps, les Gens de Chez moi...), à diriger une résidence artistique sur deux saisons, jusqu'en 2017. Le chorégraphe a travaillé pendant deux ans à l'échelle de la ville avec des groupes d'amateurs, hommes et femmes âgés de 6 à 75 ans, vivant à Saint-Denis entre le théâtre et le quartier populaire du Franc-Moisin.

Structurés autour de la question du corps et de l'altérité, les ateliers hebdomadaires ont cherché à décloisonner les âges, à donner du sens aux gestes, de la force au groupe et au projet. « Ses Majestés » a travaillé artistiquement des questions posées par les amateurs : le mouvement, la migration des hommes mais aussi celle des oiseaux, « Qu'est-ce qu'une communauté accueillante et un intrus ... ».

La découverte du théâtre et de la pratique chorégraphique, de la création et de l'écriture a permis de réunir sur le plateau plus de 45 personnes, pour deux représentations publiques en 2016 et trois représentations en 2017, dans la salle Roger Blin du Théâtre Gérard Philipe.

Des temps publics ont été proposés dans des lieux symboliques, comme le cloître du musée de Saint-Denis et les dessous de la salle Roger Blin du TGP, qui ont accueilli les performances de cette communauté d'habitants-danseurs.

En faisant travailler ensemble de jeunes enfants et leurs parents, des élèves du Conservatoire de Saint-Denis, des femmes en parcours d'alphabétisation et des seniors du quartier, des familles se sont réinventées. Désormais, les participants de « Ses Majestés » souhaitant poursuivre cette aventure, se retrouvent régulièrement autour de la programmation de TGP. Ceux qui le souhaitaient ont pu rejoindre, fin 2018, le projet de création proposé par la chorégraphe Maguy Marin, et soutenu par la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE.

Une carte blanche a été donnée à l'illustratrice Marion Fayolle (qui a obtenu le Prix Spécial du Jury en 2018 à Angoulême). Le projet « Ses Majestés », a été source d'inspiration d'un livre paru en mai 2018, prolongeant ainsi le projet.

Pour en savoir plus :

<http://www.theatregerardphilipe.com/cdn/>

Soutien du Comité Scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 24 juin 2015, de 20 000 € sur 3 ans et cofinancement par le fonds BEBV de 20 000 € sur 3 ans

CSC des 3 Cités L'Espoir



Région Nouvelle Aquitaine

Vivre ensemble au sein de la résidence intergénérationnelle

Les structures

- Le Centre Socio-Culturels des 3 Cités a été créé à Poitiers en 1967. Il gère, anime et met à la disposition des habitants, un ensemble de services, d'activités, de réalisations collectives à caractère social, culturel, éducatif, sportif et de loisirs, qui s'appuient sur les besoins des résidents du quartier. Il promeut les initiatives individuelles et collectives en valorisant la prise de responsabilité, la participation, la rencontre, l'information et la formation.
- L'association L'Espoir a été créée en 2011 par les habitants du quartier des 3 Cités, pour faire entendre leur voix et porter leur projet de résidence intergénérationnelle, qui les mobilise depuis 2006. L'Espoir s'est fixée comme objectifs de répondre aux besoins identifiés à l'issu d'enquêtes menées auprès des résidents, en termes de santé, d'aide administrative et matérielle.

Et en termes de mieux « vivre ensemble », en développant les liens sociaux, les relations interculturelles, intergénérationnelles, et les relations de voisinage.

Le projet

Le projet « Vivre ensemble au sein de la Résidence Intergénérationnelle » émerge en 2006, après l'annonce du bailleur social, de rénover l'immeuble René Amand, qui comprend un nombre important de personnes âgées. C'est dans une dynamique participative des habitants, que va mettre en place un programme d'actions imaginé et décidé collectivement, qui comprend :

- la rénovation de l'immeuble d'habitat social de 198 logements par le bailleur social SIPEA Habitat, en résidence intergénérationnelle ;
- la mise en place de services d'aide matérielle et d'aide administrative, assurée par l'Association L'Espoir (association d'habitants créée autour du projet soutenue par le Centre Socio-culturel) ;
- la création d'un centre de santé, initialement porté par l'association L'Espoir avec le soutien du CSC des 3 Cités ;

- la création d'une salle d'animation collective, portée par le CSC et cogérée par les habitants.

L'ambition du projet est de co-construire avec les habitants actuels et futurs, de la résidence, les modalités et le cadre d'une vie interne à l'immeuble. Un cadre le plus « agréable possible » qui, « tout à la fois, respecte les besoins individuels de chacun des foyers, favorise la vie collective, et encourage une attention particulière aux personnes vieillissantes qui occupent les appartements seniors, en considérant les spécificités liées à leur âge, tout en les accueillant comme des ressources pour leur environnement ».

En termes de méthodes, le projet s'appuie sur l'expérience et l'expertise développées par le CSC ces dernières années :

- auprès des personnes vieillissantes (projet Bien Vieillir aux 3 Cités) ;
- sur les méthodes expérimentées de développement du Pouvoir d'agir des habitants (partir des personnes et des groupes formels et informels) ;
- sur le travail mené depuis 2006 en coopération avec l'association L'Espoir et le bailleur social SIPEA Habitat.

Aujourd'hui

Le projet « Vivre Ensemble » a pris forme en donnant lieu à la création de « la salle conviviale », située au rez-de-chaussée de la résidence intergénérationnelle René Amand. Le suivi a été confié à une jeune coordinatrice talentueuse, du Centre Socio-Culturel des 3 Cités, qui accompagne les habitants dans le pilotage du projet.

La salle est cogérée en autonomie par les habitants, qui organisent leur programme d'actions autour d'activités variées, tournées vers le lien social et intergénérationnel : repas en pieds d'immeuble, cours de langues, animations culturelles, ateliers de chant ou de musique, soirées cabarets etc. Depuis peu, des espaces de jardins partagés ont été créés. En plus de l'activité de jardinage qui mobilise enfants, jeunes et adultes, ces espaces donnent lieu à des ateliers de prévention santé autour de l'alimentation, avec les seniors, en lien avec le centre de santé situé à côté.

Des élections sans candidat permettent chaque année d'élire démocratiquement un « comité d'habitants » choisis par les résidents, pour organiser « la salle conviviale », en appliquant les décisions prises dans le cadre « d'un règlement intérieur », dont ils se sont dotés collectivement.

Un « comité de pilotage » constitué de représentants de la Politique de la Ville de Poitiers, d'Ekidom (le nouveau bailleur social), du CSC des 3 Cités, de l'association L'Espoir, d'habitants élus et de la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE, se réunit deux fois par an, pour échanger sur l'évolution du projet.

Le Centre de santé compte désormais plus de 130 consultations hebdomadaires. Il est géré par « l'Association de Gestion du Centre de Santé », dont L'Espoir reste majoritaire. Une infirmière et un quatrième médecin ont été recrutés en 2018 par le centre de santé, pour répondre aux demandes croissantes sur le quartier.

L'association L'Espoir se concentre sur le service de demandes d'aides administratives, en accompagnant une centaine de personnes chaque mois, et sur un service de portage mis en place pour les courses lourdes. Trois emplois dédiés ont été créés sur le quartier.

Pour en savoir plus :
www.3cites-csc86.org

Soutien du Comité Scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 24 juin 2015, de 23 000 € sur 4 ans

Occitanie

Entreprendre pour habiter, habiter pour entreprendre

La structure

Depuis 2014 à Prades-le-Lez, l'association Casalez favorise, mobilise et valorise les énergies locales autour des valeurs partagées de l'habitat participatif : écologie, lien social, économie, éducation, ouverture, engagement.

Elle organise ou participe à des événements, des rencontres et des passerelles permettant de toucher un public de plus en plus large, et potentiellement moins sensibilisé à ces thématiques.

Le projet

En 2013, un particulier, propriétaire, voit ses grands enfants entrer dans la vie active et constate l'absurdité de vivre dans une vaste maison en partie inoccupée. Il s'intéresse à l'habitat participatif et pense alors vendre sa propriété pour intégrer un projet plus porteur de sens et plus éthique.

Attaché à la commune dans laquelle il vit et s'implique, il prend attache avec des réseaux d'habitat groupés et commence à envisager la création d'un projet d'habitat participatif sur son propre terrain qu'il est prêt à engager dans une démarche non spéculative. C'est la création de l'association Casalez en 2014 et le début d'un travail collectif réunissant d'autres personnes qui souhaitent s'inscrire dans le développement du projet à horizon d'août 2017, date d'entrée en vigueur du PLU. Globalement, c'est un projet qui répond à une aspiration de sobriété. Il permet de mettre en place d'autres modes de consommation, de développer des solidarités de proximité, et de lutter contre l'isolement.

Pour préfigurer le fonctionnement coopératif à venir, la maison est organisée en 3 logements et un espace commun est créé par des chantiers participatifs successifs.

En 2018, les bases posées (principes, méthodes, simulations techniques, juridiques et économiques) permettent de passer à la phase de concrétisation.

Les habitants actuels et futurs des 11 logements privatifs peuvent constituer un public à un premier niveau. Ce groupe s'est constitué pour une partie au cours de l'élaboration du projet, pour une autre par cooptation de candidats. Le processus de cooptation défini a pour critère principal de garantir la diversité au sein du groupe.

Tous les adhérents (63 en 2017 dont 26 hommes et 37 femmes, de 24 à 65 ans) sont sollicités et concernés par tous les événements et par la « vie quotidienne » à Casalez (passer arroser le potager, utiliser les outils mis à disposition, etc..). Les événements proposés sont soit entièrement gratuits soit sous participation libre et consciente. La plupart des adhérents, et participants, sont des familles (monoparentales ou non) et Casalez porte une attention particulière à la présence et à la participation des enfants.

Au-delà, tout le tissu local est donc concerné. Le voisinage s'est déjà montré sensible au projet (cession symbolique d'une parcelle pour l'un deux, partage d'expérience sur la construction pour un autre). Certains producteurs effectuent parfois leur vente hebdomadaire dans les locaux par mauvais temps. Des associations locales ont aussi montré leur intérêt à s'associer à une dynamique commune que la Ville de Prades soutient pour Casalez. Ainsi, elle a accepté d'engager une révision du PLU pour permettre le développement du Bâtiment de services.

Pour en savoir plus :
<http://casalez.fr/blog-v2/>

Soutien du Comité de sélection des projets :
13 817 € en décembre 2018 pour une aide à l'investissement

Correspondant territorial de la Fondation :
Frédéric Soulié

France Médiation



National

Les marches exploratoires

La structure

Créée en 2008, France Médiation, réseau d'acteurs de la médiation sociale, fédère 70 dispositifs publics et privés de médiation sociale.

En favorisant la reconnaissance et le développement de la médiation sociale, son objectif est de contribuer au renforcement du lien social, à l'accès aux droits, à la citoyenneté et à l'autonomie des personnes.

La médiation sociale se définit comme « processus de création et de réparation du lien social et de règlements des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions, de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose ».

Elle repose sur une approche innovante et alternative des relations sociales et constitue un outil pertinent et efficace dans la création d'une politique de cohésion sociale et de tranquillité publique.

Le projet

Les marches exploratoires sont des diagnostics de l'environnement urbain réalisés par des groupes d'habitantes, en lien avec la Ville et les acteurs locaux (agglomération, bailleurs, entreprises de transport, services publics, associations locales...).

Le projet a pour objectifs de :

- renforcer la place des femmes dans la démocratie participative locale et l'espace public ;
- améliorer l'environnement urbain des quartiers prioritaires par des changements concrets, proposés par les groupes de marcheuses ;
- contribuer à la qualification des habitant.e.s et des acteurs locaux impliqués (sur le fonctionnement des institutions locales, les démarches participatives, les questions d'égalité femmes-hommes...).

Le projet se construit à partir de l'expertise d'usage qu'ont les femmes de leur quartier de résidence. Les marches exploratoires visent à rendre concret le droit des femmes à la ville, en réaffirmant leur présence dans l'espace public et à créer un nouvel espace de dialogue et de réflexion entre ces citoyennes et les institutions locales.

L'objectif est de toucher toutes les catégories de femmes : les femmes actives, les lycéennes et étudiantes, les retraités et les femmes inactives.

Lors des marches, les différents points de vue s'entrecroisent pour arriver à un discours commun et partagé par toutes les femmes impliquées.

France Médiation coordonne la mise en place du projet sur les différents sites accompagnés. Sur l'année 2017 - 2018, neuf sites ont été accompagnés et le projet s'est mis en place, prioritairement au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville et des zones de sécurité prioritaire, sur les villes de : Gennevilliers, Stains, Antony, Saint-Fons, Saint-Etienne, la Seyne-sur-Mer, Soyaux, Saumur et Annonay.

Le rôle de France Médiation consiste à :

- organiser la formation (4 jours) des équipes projet locales à la méthodologie des marches.
Ces modules sont animés par des formateurs expérimentés, externes au réseau ;
- accompagner l'équipe projet locale dans la mise en œuvre des marches exploratoires de femmes sur leur territoire :
 - accompagner la démarche par des visites sur site : présentation de la démarche aux acteurs locaux, participation aux marches de restitution... ;
 - mise à la disposition des territoires des outils, des bonnes pratiques, des conseils pour la mise en place du projet ;
 - garantir le respect du cadre et de la méthodologie d'intervention.

Pour en savoir plus :
www.francemediation.fr

 @francemediation

Soutien du Comité scientifique et d'orientation du 15 mars 2018 de 7 500 € en 2018 et 2019 et cofinancement par le Fonds Bien-Etre et Bien Vieillir (BEBV) de 7 500 € en 2018 et 2019.

Complicité entre les générations

Grand Est

Les petits pas dans les grands

La structure

Implantée à Mulhouse, l'association EPICES (Espace de Projets d'Insertion Cuisine Et Santé) a pour activité la création et la gestion d'une école de cuisine multi-sites, avec pour objectifs spécifiques, d'une part, une insertion sociale optimisée à travers une formation adéquate tant pratique que théorique, et d'autre part, une éducation nutritionnelle dans le cadre du programme national nutrition santé (PNNS), ainsi que toutes activités connexes et annexes dans le cadre de l'objet ci-dessus énoncé.

Le projet

« Les petits pas dans les grands » est un projet expérimental initié en 2016 qui contribue de manière inédite à rapprocher les générations pour recréer du lien et à favoriser les transmissions pour mieux vivre ensemble.

Il offre à des élèves de collège, « absentéistes » ou « décrocheurs » en difficulté scolaire et d'insertion professionnelle, un parcours de formation individualisé à la fois à l'école de cuisine EPICES et dans une maison de retraite, pour leur permettre, à travers les rencontres intergénérationnelles, un suivi de type « art thérapie » et un parcours de découverte des métiers, de réintégrer un projet professionnel.

En 2017, en raison des effets positifs de l'action, observés tant sur les personnes âgées que sur les jeunes, l'association a étendu l'action en délocalisant à la maison de retraite, toutes les semaines, une classe d'élèves de 6^e à raison d'un jour par semaine.

Le projet concerne chaque année :

- une douzaine d'élèves « absentéistes » ou « décrocheurs », du collège Kennedy à Mulhouse, qui vont suivre un parcours de découverte des métiers à l'école de cuisine EPICES le lundi matin et à la maison de retraite de l'ARC le mardi. Le projet intègre une forte dimension intergénérationnelle dans la mesure où il comprend des ateliers et une mise en lien avec des résidents (valides, semi-valides, dépendants), de la maison de retraite tous les mardis de 9h à 13h30 ;
- une douzaine de résidents de « l'unité de vie protégée », plus ou moins autonomes, de la maison de retraite concernés par l'atelier hebdomadaire et réunissant jeunes et personnes âgées autour d'un atelier d'arts plastiques avec l'Art-thérapeute ;
- seize élèves de sixième SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté), issus des quartiers prioritaires et dont la classe est délocalisée à la Maison de retraite tous les jeudi matins, de 9h à 12h ;
- les résidents de la maison de retraite, puisque les jeunes participent en salle à manger, au service du repas de midi.

Dans le cadre de l'adaptation permanente de son évolution, l'association EPICES a imaginé la création d'un Institut de cuisine, toujours en lien avec des partenaires, propre à répondre au plus près, aux besoins de ces publics, permettant l'acquisition de compétences professionnelles et l'accès à une qualification professionnelle. Ce projet constitue la première étape expérimentale du projet la « Fonderie ».

Pour en savoir plus :

<https://www.epices.asso.fr/>

Association lauréate du Prix
« Solidarité entre les générations »
2018 du Fonds Bien-Être et Bien
Vieillir :
10 000 €

Dossier présenté par Isabelle
Laurain, Direction régionale de
l'action sociale Lorraine/Alsace

Fonds Bien-Être et Bien Vieillir

Evaluation des projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets 2011

National

Le Fonds pour le Bien-Être et le Bien Vieillir (BEBV) des personnes en entreprise et dans la société soutient des initiatives collectives qu'il accompagne et évalue, afin de mieux faire connaître les pratiques permettant l'accompagnement des seniors, qu'ils soient encore actifs ou retraités.

Le Fonds BEBV a pour mission de repérer, financer et évaluer des expérimentations collectives agissant dans le sens du bien-vieillir des seniors, qu'ils soient actifs ou retraités : anticiper les risques d'isolement, favoriser la solidarité intergénérationnelle, améliorer le regard de la société sur les populations vieillissantes, faire évoluer les pratiques managériales et administratives vis-à-vis des seniors, réduire les inégalités sociales liées à l'âge, encourager les modes de vie qui permettent de vieillir en bonne santé...

A partir du suivi des projets soutenus, le Fonds vise à faire émerger et diffuser les bonnes pratiques et les partenariats efficaces qui témoignent de leur capacité à contribuer à créer les conditions permettant un vieillissement actif, valorisant et en bonne santé.

Méthodologie d'évaluation

En 2011, un appel à projets a permis au Fonds BEBV d'identifier et de soutenir 25 projets sur le thème « S'engager pour le bien-être et le bien vieillir des seniors, actifs et retraités, en entreprise et dans la société ». Sur les 25 projets, seul l'un d'entre eux – celui porté par la Fondation Nationale de Gérontologie – n'a pas pu être mené à bien du fait de la disparition de l'organisme.

Parallèlement à un suivi des lauréats par des cabinets de consultants, un séminaire a été organisé à Paris le 3 septembre 2014 afin de réunir les différents porteurs de projet ; ce qui a constitué une première base d'analyse de la mise en œuvre des différents projets.

En 2016, le Conseil d'administration du Fonds Bien-Être et Bien Vieillir a souhaité que soit réalisé un bilan de l'impact des différents soutiens financiers afin d'établir une photographie des projets six ans après leur démarrage. Cette évaluation a été confiée au Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Transformations des pratiques Educatives et des pratiques Sociales (LIRTES) de l'Université Paris-Est Créteil.

L'évaluation a consisté, après étude du dossier de chacun des projets, à prendre contact avec chaque porteur de projet, d'abord par voie électronique, puis par voie téléphonique, afin de la soumettre à une grille d'entretiens commune portant, d'une part, sur le bilan de l'action (réalisation des objectifs, du calendrier de mise en œuvre, évolution des partenariats...), et d'autre part, sur les perspectives.

Une des difficultés à laquelle la démarche d'évaluation a été confrontée est le fort taux de rotation des chefs de projet. Autrement dit, il a parfois été difficile d'avoir accès à un interlocuteur ayant une bonne connaissance du projet initialement soutenu. Cette difficulté peut être considérée comme étonnante dans la mesure où le soutien du Fonds Bien-Être et Bien Vieillir était un soutien financier pluriannuel, en général sur trois années. Mais il témoigne, du fait des changements de personnes, de la faible mémoire institutionnelle existante au sein de certaines structures.

Typologie des projets soutenus

La particularité de l'appel à projets est d'avoir un périmètre très large. En effet, il était positionné tant sur le monde de l'entreprise que sur celui relatif au milieu associatif et à l'accompagnement du vieillissement. Il est malgré tout possible d'identifier a posteriori quatre thématiques. Les deux premières thématiques (le vieillissement des seniors en entreprise et la valorisation du savoir des seniors) se rapprochent plutôt d'un pôle lié à l'emploi, tandis que les deux autres thématiques (l'intergénérationnel et le lien social et l'aide et la prévention du vieillissement) se situent plutôt sur un pôle lié à la société civile. Comme tout idéal-type, les interconnexions entre ces quatre thématiques sont nombreuses. Ainsi, la valorisation du savoir des seniors peut s'effectuer hors du secteur de l'entreprise, tout comme la valorisation des relations intergénérationnelles peut aussi être recherchée au sein des entreprises.

Thème « Le vieillissement des seniors en entreprise »

Il s'agit de projets visant soit à faire évoluer les représentations pour que les seniors puissent trouver une place adaptée dans l'entreprise et donc que le vieillissement au travail soit mieux pris en compte (ARAVIS Rhône-Alpes, ARES Coop, Confédération nationale de la pâtisserie, Psychologie et vieillissement, Union Pour l'Entreprise des Alpes Maritimes) ; soit à aider les travailleurs vieillissants eux-mêmes à adopter de « bonnes pratiques » pour bien vieillir en entreprise (Forez Entreprendre, Institut des Rencontres de la FOrme).

D'une manière générale, ces projets se sont révélés fragiles en particulier parce que les entreprises ont du mal à se mobiliser autour de la question du vieillissement au travail. Cette difficulté se double parfois de celle consistant à mobiliser les seniors eux-mêmes. Ces divers projets ont toutefois permis de faire reconnaître l'existence d'une telle problématique dans le milieu de l'entreprise.

Thème « La valorisation du savoir des seniors »

Il s'agit d'une thématique très proche de la précédente dans la mesure où les projets correspondants ont pour finalité de démontrer que les seniors disposent de savoirs et de compétences qu'ils peuvent valoriser dans l'entreprise (Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises de Champagne-Ardenne, Handi-Expert RH) ou dans le bénévolat (Association pour le Développement des Initiatives Citoyennes et Européennes, Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale), voire tout au long de la vie (Psychologie et Vieillesse). Ces projets visent soit à rapprocher un public éloigné de l'emploi, soit à promouvoir la citoyenneté active des seniors dans et hors de l'entreprise. En réalité, ces projets ont été confrontés à des difficultés relativement similaires aux projets précédents. S'il existe une prise de conscience de l'importance de ne pas négliger le savoir et le savoir-faire des seniors, une telle préoccupation se heurte encore aujourd'hui à une relative inertie des organisations de travail pour lesquelles cette question n'est pas jugée prioritaire.

C'est pourquoi les projets visant à promouvoir la citoyenneté des seniors hors de l'entreprise sont ceux qui sont les mieux parvenus à se développer.

Thème « L'intergénérationnel et le lien social »

Plusieurs projets avaient pour ambition de recréer du lien social en mettant en place des actions de nature intergénérationnelle : AIDER, Atomes crochus, Culture et Liberté du Nord, Ensemble demain, Haut Adour Gérontologie, la Kafète-o-Mômes, l'Office de tourisme de la Ferté. Par ailleurs, l'association Deux mémoires était porteuse d'un projet très spécifique visant à faciliter l'expression des professionnels s'occupant de personnes âgées.

Le bilan de ces projets est contrasté : certaines associations ont été confrontées à la difficulté à toucher le public senior et ont mis fin à l'action intergénérationnelle (Atomes crochus, Office du tourisme de la Ferté). Toutefois, l'association AIDER (Drôme-Ardèche) qui promouvait un système de cohabitation en milieu rural entre un jeune en recherche de logement et un bailleur senior a connu un relatif succès, mais elle a quand même dû cesser ses activités du fait d'un modèle économique déséquilibré.

Les autres associations ont pu, quant à elles, s'inscrire dans une logique de développement et proposer de nouvelles actions ou activités visant à créer un lien social mettant en relation jeunes et plus âgés.

Un des impacts positifs de ces projets est d'avoir contribué à faire évoluer les représentations sur les âges et renforcer le lien social intergénérationnel.

Thème « L'aide et la prévention du vieillissement »

Quatre projets avaient pour objectif d'aider des populations vieillissantes spécifiques à faire face à l'avancée en âge : AIDES, Centre Interculturel Franco-Maghrébin, Centre d'Initiatives Locales pour le Développement de l'Emploi et des Activités – CILDEA –, Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes.

Ces projets s'avèrent en réalité très divers car, pour chacun d'entre eux, il s'agit d'un public certes vieillissant, mais très spécifique, en l'occurrence : les personnes séropositives, les personnes immigrées, les personnes en situation de précarité, les personnes mal ou non voyantes. Leur point commun est de s'inscrire dans une logique de prévention du vieillissement, tout en sachant que le public visé n'est pas nécessairement retraité mais qu'il fait souvent l'objet d'un vieillissement prématuré.

Le bilan est là aussi relativement mitigé. Hormis le Centre interculturel Franco-Maghrébin qui semble poursuivre une logique de développement, tous les autres projets n'ont pas pu réellement se pérenniser faute de financements ou de partenariats.

CILDEA a malgré tout pu réorienter le projet initial consistant à proposer des séjours de rupture dans des fermes en se recentrant sur l'accueil de femmes précarisées victimes de violence.

Bilan de l'appel à projets

Malgré la diversité des projets soutenus, l'intérêt de l'appel à projets du Fonds BEBV est d'avoir soutenu des organismes pour lesquels le vieillissement n'était pas au cœur de leurs préoccupations ou activités. C'est incontestablement un point fort du Fonds : il a permis d'introduire la problématique du vieillissement dans des secteurs où cette dernière était absente et peu visible. En ce sens, malgré un bilan plutôt contrasté quant à la réalisation effective des objectifs initiaux, le Fonds BEBV a contribué à sensibiliser un certain nombre d'entreprises et d'associations à prendre conscience de l'enjeu du vieillissement et de la nécessité de faire évoluer les représentations sociales.

Néanmoins force est de constater que la marche était sans doute trop haute. La question de l'évolution des représentations sociales nécessite beaucoup de temps pour que les projets parviennent à transformer réellement les pratiques et les organisations. A ce stade, une première pierre a été posée. Mais elle nécessitera d'autres étapes pour que le vieillissement soit pleinement pris en compte dans les entreprises et dans la société. Pour l'heure, ce sont surtout les organismes qui possédaient déjà un partenariat établi avec d'autres structures ayant une connaissance de la population âgée ou vieillissante qui sont les mieux parvenus à s'inscrire dans une logique de développement des projets initiaux.

En conclusion, l'évaluation des projets soutenus permet d'identifier quatre faiblesses principales liées à l'appel à projets :

- **Un périmètre trop large**
L'appel à projets est riche dans le sens où il a permis de toucher des organismes d'une nature très différente et des projets très divers. Mais cette diversité est également une faiblesse dans la mesure où l'appel à projets a perdu de sa force en se diluant dans des projets de natures relativement différentes.
- **Un appel à projets encourageant l'opportunisme**
Beaucoup de projets se sont inscrits dans l'appel à projets BEBV pour tenter de s'ouvrir au public des seniors qui, à l'origine, ne faisait pas partie de leur public cible. Dans la plupart de ces cas, le projet n'a pas continué au-delà de la durée de financement de la Fondation et l'organisme est rapidement revenu à des activités et un public plus traditionnel.
- **Un manque de connaissance du public et des partenariats possibles**
Même si l'argument financier est souvent mis en avant par les promoteurs, la raison principale ayant abouti à un arrêt de l'action est que cette dernière n'a pas été suffisamment préparée. Les organismes ont souvent fait preuve d'une mauvaise connaissance du public et des acteurs liés au vieillissement.

En particulier, ils ne se sont pas appuyés sur les partenariats – locaux ou nationaux – qui leur auraient permis de pérenniser l'action. D'où le constat maintes fois formulé par les porteurs de projet d'une faible mobilisation du public cible.

- **Le vieillissement des seniors en entreprise : une problématique faiblement mobilisatrice**
Beaucoup de projets visaient à faire évoluer les représentations des entreprises quant aux rôles susceptibles d'être joués par les seniors. La plupart ont obtenu des résultats en-deçà de ceux attendus. En effet, malgré la reconnaissance nationale de la problématique du « vieillissement des seniors en entreprise », cette dernière reste encore peu portée au niveau local compte tenu des autres priorités auxquelles les entreprises ont à faire face.

Perspectives

Depuis quelques années, et a fortiori depuis la loi Adaptation de la Société au Vieillessement du 28 décembre 2015, les actions de prévention du vieillissement – plus communément dénommées sous l'appellation « Bien Vieillir » – ont le vent en poupe, alors qu'elles ont longtemps été jugées secondaires par rapport à la prise en charge de la dépendance des personnes âgées. Mais cette orientation relativement consensuelle appelle deux critiques.

D'une part, elle s'inscrit dans une logique normative d'orientation des comportements individuels, alors même que les trajectoires de vie et les ressources des individus ne sont pas identiques et n'en facilitent pas toujours l'appropriation. D'autre part, autour de la figure du « senior », se dessine aujourd'hui une nouvelle catégorie d'âge qui contribue de nouveau à introduire un cloisonnement de la société, comme ce fut le cas précédemment avec la notion de « troisième âge ».

C'est pourquoi l'orientation d'un fonds en faveur du Bien Vieillir, s'il veut éviter ces travers, doit privilégier deux dimensions : le territoire et le lien social. Si l'objectif est de promouvoir une action pérenne et utile socialement, le Bien Vieillir doit viser moins une catégorie d'âge et des comportements individuels que ce qui crée du lien et fait sens à l'échelle d'un territoire.

En particulier, toutes les études démontrent que l'isolement et/ou la solitude croissent avec l'âge. Or, fondamentalement, l'isolement n'est pas prédictif du Bien Vieillir. Bien au contraire, il est souvent à l'origine de pathologies et d'une perte de sens pour les individus concernés. Par exemple, l'on sait que la mémoire ne s'use que si on n'a pas l'occasion de s'en servir... La lutte contre l'isolement peut donc constituer un axe intéressant pour encourager des initiatives locales centrées sur une mise en lien d'individus. Il s'agirait de soutenir des initiatives offrant des opportunités pour que les seniors puissent préserver leurs réseaux relationnels dans un cadre intergénérationnel et non stigmatisant.

Ainsi, en résumé, la constitution d'un axe structurant autour de la lutte contre l'isolement social permettrait de recentrer l'objet du fonds BEBV sur :

- un objet plus restreint et plus facilement identifiable ;
- une logique de prévention du vieillissement ;
- des actions ancrées sur un territoire et sur des acteurs travaillant en partenariat ;
- des initiatives visant à créer du lien social dans un cadre intergénérationnel et non stigmatisant.

Projets retenus dans le cadre de l'appel à projets

Thème « Le vieillissement des seniors en entreprise » :

- ARAVIS Rhône-Alpes : INNOV'AGE ;
- ARES Coop : permettre le maintien en activité de seniors âgées fragilisées ;
- Confédération nationale de la pâtisserie : les seniors dans la pâtisserie artisanale, comment concilier savoir-faire et fin de carrière ;
- Union Pour l'Entreprise des Alpes Maritimes : aider les entreprises à gérer l'allongement de la vie professionnelle ;
- Forez Entreprendre : les seniors, une force pour l'entreprise ;
- Institut des Rencontres de la Forme : VIVACTEO, agir sur sa forme pour vieillir en santé.

Thème « La valorisation du savoir des seniors » :

- Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises de Champagne-Ardenne : identifier les compétences des seniors pour mieux les valoriser et les transmettre ;
- Handi-Expert RH : dispositif Jeunior, rencontre entre jeunes et seniors ;
- Association pour le Développement des Initiatives Citoyennes et Européennes (ADICE) : Tremplin, engagement des seniors à l'international ;
- Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale : EXpérimentations, Initiatives pour Seniors et Transfert d'Expériences (EXISTE) ;
- Psychologie et Vieillesse : penser le rapport à l'activité et à l'engagement tout au long de sa vie pour un vieillissement ajusté à chacun.

Thème « L'intergénérationnel et le lien social » :

- AIDER : cohabitons en Drôme-Ardèche ;
- Culture et Liberté du Nord : être acteur et citoyen pour bien vieillir à Armentières ;
- Ensemble demain : ateliers pédagogiques intergénérationnels ;
- Haut Adour Gérontologie : Bien vieillir en Haut-Adour, espace de rencontre intergénérationnel ;
- la Ka'fête-ô-Mômes : développer les liens intergénérationnels sur le quartier de la Croix-Rousse ;
- Atomes crochus : raconte-moi tes technologies ;
- Office du tourisme de la Ferté Gauché : le jardin des savoirs.

Thème « L'aide et la prévention du vieillissement » :

- AIDES : soutien des personnes séropositives face à la dépendance précoce liée au vieillissement prématuré lié induit par le VIH et le traitement ;
- Centre Interculturel Franco-Maghrébin : K-fée socioculturel ;
- Centre d'Initiatives Locales pour le Développement de l'Emploi et des Activités (CILDEA) : coopération entre seniors des villes et seniors des champs pour un accueil de personnes en difficulté sociale en milieu rural ;
- Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes : bibliothèque numérique francophone accessible aux personnes handicapées visuelles.

Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE
32 avenue Émile Zola
59370 Mons-en-Barœul
Fondation@ag2rlamondiale.fr